

ANNEE 2022

SEANCE PUBLIQUE DU 14 DECEMBRE 2022

Délibération n°

2022094

Date de convocation: 09/12/2022

Date d'affichage :

15/12/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents 17 **Pouvoirs** 6 Nombre de votants 23

Vote: 23

Pour: 23 (dont 6 pouvoirs)

Adopté à l'unanimité



Recu en préfecture le 16/12/2022 DELIBERATION DU CON Publié le MUNICIPA

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

COMMUNE DE DASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 9 décembre 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Marc PERRIER, Jean-Baptiste HALTY, Cédric BRESAC (arrivé à 19h05), Arnaud PAVLOVSKY (arrivé à 19h10).

Mmes Valérie RECART, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Céline FAYS, Nathalie HARAN.

Absents excusés: Mme Guénaël LE CAM (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECART), Mikel AMILIBIA (pouvoir à Mme Marie ROSPIDE).

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

O.J n°13: Demande de subvention dans le cadre de la DETR / DSIL 2023 pour des travaux de rénovation de la maison pour tous

Rapporteur: M. le Maire

Les différents locaux de la maison pour tous sont fréquemment utilisés par des associations communales ou pour des animations et festivités. Des travaux de rénovation et d'amélioration sont à prévoir notamment sur des aspects chauffage, contrôle d'accès et étanchéité de la toiture. L'enveloppe globale nécessaire pour mener à bien ces opérations est estimée à 25 049,00 € HT.

Aussi, pour faciliter la concrétisation de ce projet, M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de Bassussarry de solliciter un soutien financier dans le cadre de l'enveloppe de la D.E.T.R / D.S.I.L 2023.

Le budget prévisionnel de l'opération est présenté aux élus :

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



ID: 064-216401000-20221214-2022094-DE

Travaux d'aménagements et de rénovation thermique de la maison pour tous Commune de Bassussarry

Budget prévisionnel	de l'	opération - 2023	
---------------------	-------	------------------	--

DEPENSES		RECETTES	RECETTES		
Nature des dépenses	Montant HT en €	Nature des recettes	Montant HT en €	%	
Espace point chaud : remplacement chaudière gaz par chauffe eau	1 872,29	D.E.T.R / D.S.I.L	10 019,60	40,00	
Salle Elgarrekin : installation pompe à chaleur et modules de climatisation chaud / froid	14 593,36	2023			
Salle Elgarrekin : reprise zinguerie sur fenêtre de toit	3 416,67	A C	15 029,40	60,00	
Ensembles du bâtiment : reprise des commande de chauffage électrique - modification du système de contrôle d'accès		Autofinancement de la commune de BASSUSSARRY			
TOTAL DEPENSES HT	25 049,00	TOTAL RECETTES HT	25 049,00		

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, APRES en avoir délibéré,

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe 2023 de la D.E.T.R / D.S.I.L permettant de solliciter une subvention d'un montant de 10 019,50 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry, le 14 décembre 2022.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

